

DETTWILLED ROSENWILLED



Bulletin Municipal Septembre 2021





SOMMAIRE

Les brèves	p 3
Vie communale	p 4
Environnement.....	p 9
Éducation.....	p 11
Solidarité	p 12
Histoire	p 15
Événements	p 16
Information	p 19
À vos Agendas.....	p 20



Bulletin Communal trimestriel : Sept. 2021
Date de publication : 24/09/2021

Directeur de la publication :
M. Claude ZIMMERMANN, Maire

Publication : Commission Communication
Mise en page R. DIEBOLT - M. ANSTETT

Editeur : Imprimerie Veit - Bouxwiller
Impression sur papier recyclé



Photo Couverture : «Les Quetches»
photo R. DIEBOLT

Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

Permanence
des Adjointe le
SAMEDI MATIN
de 10h à 12h
sur rendez-vous.



Changement d'air !

*Nos poules ont décidé de quitter la campagne ...
Suite au succès de notre décor de poulailler, nos poules sont parties embellir l'espace agricole de la Foire Européenne de Strasbourg.*

Trésors cachés...

Si durant vos balades vous découvrez des trésors cachés de notre territoire, comme des points de vue sur la plaine d'Alsace, la végétation automnale, des présences animales révélées... N'hésitez pas à nous transmettre vos clichés, via laboiteaphoto67490@gmail.com en indiquant votre nom, le lieu et si possible la date de la prise de vue. Nous serons heureux de les partager sur notre page Facebook



photo Christian ROBACH

Bibliothèque municipale

Rappel des horaires d'ouverture :
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 14h - 16h



Pour accéder à la bibliothèque
à partir du 30 septembre
présentation
du pass sanitaire
obligatoire dès 12 ans



03 88 71 91 56
bibliotheque@dettwiller.fr
12 Rue de l'Eglise-67 490 DETTWILLER





SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mai 2021

• Règlement intérieur du conseil municipal

Le code général des collectivités territoriales (L.2121-8) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Celui-ci a vocation de fixer les règles propres au fonctionnement interne du conseil municipal, tout en respectant les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Conseil Municipal approuve ce règlement intérieur pour la commune de Dettwiller pour le mandat 2020/2026, décide de l'appliquer à sa date d'approbation et autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement intérieur.

• Redevance relative à la Société Protectrice des Animaux de Saverne

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une redevance d'un montant de 1713,40 € soit 0,65 € par habitant à la Société Protectrice des Animaux de Saverne.

• Subvention exceptionnelle destinée à la relance des bibliothèques

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à déposer un dossier de subvention relatif à la relance des bibliothèques des collectivités territoriales auprès du Centre National du Livre.

• Tenue d'un marché artisanal le 14 août 2021

Le Conseil Municipal autorise la tenue d'un marché artisanal le 14 août 2021 et fixe le tarif applicable à ce marché artisanal à 7 € par emplacement.

• Esquisse du complexe sportif de Dettwiller

Cette nouvelle esquisse a été présentée notamment au financeur actuel ainsi qu'en commissions réunies le 26 mai 2021. Quelques modifications ont été apportées au projet notamment l'agrandissement du club house avec une capacité de 100 places, agrandissement de la cuisine avec mise en place d'une chambre froide.

Le Conseil Municipal approuve l'esquisse modifiée du complexe sportif en date du mois d'avril 2021.

• Installation d'un local technique au profit du périscolaire sur un terrain communal

Le Conseil Municipal donne une autorisation de principe quant à une mise à disposition gratuite d'un terrain com-

munal ainsi que le droit à la communauté de communes le droit d'édifier l'ouvrage technique dans le cadre du projet de restructuration de la Maison de l'Enfance de Dettwiller.

• Stationnement sécurisé et service vélo : groupement de commande entre la communauté de communes du Pays de Saverne et la commune de Dettwiller

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat et le financement de stationnements sécurisés et de services vélo. Il autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

• Acquisition de parcelle terrain rue de la Heid

Le Conseil Municipal décide l'acquisition du terrain cadastré section 8 d'une surface totale de 3,37 ares pour le montant total de 28 000 €. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune. Il autorise le Maire à signer l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

• Programme d'actions de l'ONF pour 2021 : Travaux supplémentaires

La commune a été alertée par l'ONF du périllement de certains bois notamment dû aux sécheresses successives et autres attaques sanitaires. De ce fait l'enveloppe budgétaire votée par la commune est insuffisante.

Le Conseil municipal, rectifie et autorise le Maire à signer le programme des travaux d'exploitation, de l'état des prévisions des coupes, ainsi qu'à maintenir l'enveloppe globale de 12 000 € HT relative aux dépenses programme d'actions pour la gestion durable de la forêt.

• Recrutement dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal décide la création de 3 postes techniques saisonniers à temps complet, en qualité de contractuel. La rémunération se fera par référence à la grille de rémunération d'adjoint technique territorial à l'échelon 1.

.....
[Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable sur le site de la Commune :](#)

www.dettwiller.fr

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 juillet 2021

• Appel à projet « jardins partagés »

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de subvention concernant l'appel à projet « jardins partagés » ainsi que de signer la convention afférente et tout autre document correspondant.

• Appel à projet « numérique » dans les écoles

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention afférente et tout autre document correspondant.

• Tarif applicable pour l'organisation du salon du livre 2022

Le salon du livre 2022 aura lieu les 13, 14 et 15 mai 2022 à l'ACS avec pour thème "Lire POUR la Planète".

Le Conseil Municipal fixe le tarif du salon du livre à 15 € par mètre linéaire.

• Avis pour les projets du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et du plan de gestion des risques d'inondation

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et du plan de gestion des risques d'inondation.

• Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme communal (PLU) ou intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Les conseillers municipaux doivent se prononcer en faveur ou contre ce transfert de compétence à partir du 1er juillet 2021.

Le Conseil municipal approuve ce transfert de compétence.

• Charte de bénévoles de la bibliothèque

Une charte des bénévoles de la bibliothèque est soumise à approbation du conseil municipal afin de permettre

de définir le rôle de chacun, d'acter les obligations et les droits des bénévoles.

Le Conseil Municipal approuve la charte des bénévoles de la bibliothèque.

• Compte Épargne temps

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le CET pour les personnels de la commune de Dettwiller à compter du 1er août 2021.

• Recrutement d'un agent au sein du service technique

Le Conseil Municipal décide de créer un poste au grade d'adjoint technique à hauteur de 35/35ème à temps complet.

• Convention relative au regroupement des écoles de musique de Dettwiller, Monswiller et Saverne

Le Conseil Municipal décide de valider le principe de la création d'une école de musique intercommune à compter du 1er septembre 2021, approuve les termes de la convention, autorise le Maire à signer la convention tripartite et s'engage à inscrire les crédits nécessaires à la contribution communale au profit de l'école intercommunale.

• Règlement intérieur de l'école de Musique Intercommune de Dettwiller, Monswiller et Saverne (EMI)

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur de l'école de musique intercommune.

• Tarif de l'école de musique EMI

Le Conseil Municipal approuve les tarifs de l'année 2022-2023 de l'école de musique intercommune de Dettwiller, Monswiller et Saverne.

.....
[Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable sur le site de la Commune : www.dettwiller.fr](http://www.dettwiller.fr)



L'HEURE DE LA RETRAITE...

Après presque 30 ans de bons et loyaux services dans notre commune, l'heure de la retraite a sonné pour Monique Heschung.

En tant qu'agent technique, elle a su rendre propres et accueillantes les différentes salles de classe des écoles de Rosenwiller et Dettwiller ainsi que de l'école de Musique.

Toujours disponible et souriante elle profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée.

MERCI Monique.



Joseph GEMMERLE

Agent communal auprès du service technique, il a fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de juillet. Au service de la commune depuis 1983 il a su tisser au fil de ces 38 années de collaboration, des liens chaleureux avec tous nos concitoyens, ainsi que tous ses collègues. L'ensemble des associations, tout le personnel des écoles, les responsables culturels, toutes les autres structures de la ville ont fait régulièrement appel à Joseph. L'homme de toutes les situations, une fuite d'eau ? Pas de problème, Joseph s'en occupe, des travaux de menuiserie, une rallonge électrique à réparer, un panneau indicateur à bétonner, aucun souci, Joseph sait faire.

Il nous est souvent arrivé de devoir le contourner lorsqu'il obstruait la moitié de largeur de chaussée, lors des installations des guirlandes de Noël, ou, en pleine action de traçage routier, qui étaient également de son domaine. Tout ce savoir-faire, notre ami devra désormais le mettre en œuvre dans le cadre de son nouvel emploi du temps qui, bien entendu sera bien chargé. Il est bien connu que les retraités ont toujours énormément de choses à faire. Nous regrettons déjà notre sympathique Joseph et tout son éclectisme qui rendait tant de services à la ville. Cependant nous lui souhaitons avec un immense plaisir de profiter, durant de nombreuses années, de cette nouvelle vie.



NAISSANCES

- 18/06/2021 - **Jade**
fille de Johan SCHERER et Mélanie FLEIG
- 30/06/2021 - **Alessio**
fils de Christophe EICHACKER et Gaëlle SCOTTI
- 03/07/2021 - **Mila et Ilona**
filles de Frédéric RICKLING et Pamela MESSNER
- 27/07/2021 - **Éloïse**
fille de Jérôme JACOB et Valérie WENDLING

ÉTAT CIVIL

- 15/08/2021 - **Victoire**
fille de Mathieu GALMAN et Céline COLMARD
- 23/08/2021 - **Maëlle**
fille de Matthieu MENGUS et Solène ROLIN
- 08/09/2021 - **Félix**
fils de Pierre-Luc LAEMMEL et Anne-Flore MIGEON
- 08/09/2021 - **Aubane**
fille de Anthony BRONNER et Maud GÉRARD



Mariages

- ♥ Le 19/06/2021
Noémie MULLER et Laurent VOGEL
- ♥ Le 04/09/2021
Camille GILLIG et Thomas RETTER
- ♥ Le 04/09/2021
Véronique SCHULTZ et Thomas GANGLOFF



• **02/09/2021**
Rita KRAEMER
&
Thomas BACCIALONE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **07/07/2021**
M. Alain CHEVRIER
- **08/07/2021**
M. Gilbert Louis RICHERT
- **17/07/2021**
M. Lionel LAMMER
- **21/08/2021**
M. Alphonse Joseph Eugène MENGUS
- **14/09/2021**
Mme Marie-Louise ROBACH
née WENCKER





Vie communale

JOYEUX ANNIVERSAIRE !!

Septembre

- 01/09/1931 – 90 ans
M. GLAAS Robert
- 03/09/1935 – 86 ans
M. ALWIN Werner
- 09/09/1933 – 88 ans
Mme ZIMMERMANN Marie
née HILT
- 10/09/1935 – 86 ans
Mme DIEBOLT Marie-Madeleine
née HUBLER

- 10/09/1926 – 95 ans
M. SALOMON Gérard
- 12/09/1936 – 85 ans
Mme GOLDSTEIN Marguerite
née BURCKEL
- 20/09/1931 – 90 ans
Mme KUHN Liliane
née JAEGER
- 23/09/1935 – 86 ans
Mme BOEHM Paulette
née WENDLING
- 30/09/1927 – 94 ans
Mme BERRY Madeleine
née NEFF

Octobre

- 03/10/1936 – 85 ans
Mme BURCKEL Marie-Louise
née HUBER
- 04/10/1934 – 87 ans
Mme BENDER Simone
née WOLFFER
- 06/10/1936 – 85 ans
Mme MANGEOL Mercedes
née MUNOZ

- 11/10/1934 – 87 ans
Mme MACZKA Mariette
née LANG
- 19/10/1934 – 87 ans
Mme BERRY Christiane
- 24/10/1931 – 90 ans
Mme STRUB Andrée
née RICHERT
- 24/10/1933 – 88 ans
M. WALTER Gérard

GRANDS ANNIVERSAIRES !

Les anniversaires se fêtent au fil des mois.

C'est ainsi qu'au mois de juillet, Mesdames Jacqueline Roll, Lili Huber et Marthe Brunet ainsi que Monsieur Gérard Salomon ont eu la joie de franchir le cap des 95 ans. Monsieur Robert Glaas quant à lui a soufflé ses 90 bougies.

Le Maire Claude Zimmermann, les adjointes Mesdames Christine Gebus, Monique Grad-Oran et Danièle Meyer ont offert au nom de la commune et du CCAS un panier garni.

en Novembre

03/11/1931 – 90 ans
Mme MULLER Colette
née SCHWINDENHAMMER

05/11/1930 – 91 ans
Mme PFOHL Angèle
née ADAM

10/11/1932 – 89 ans
Mme KARCHER Berthe
née BASTIAN

12/11/1936 – 85 ans
Mme LITZELMANN Yvonne
née STOFFEL

14/11/1932 – 89 ans
Mme DAMEROW Marthe
née MEYER

15/11/1934 – 87 ans
Mme SCHWEITZER Liliane
née KIRCHER

18/11/1934 – 87 ans
Mme STEGNER Evelyne

22/11/1934 – 87 ans
Mme BUCHY Irène
née HAFNER

22/11/1934 – 87 ans
Mme HUBER Cécile Denise
née SCHWEITZER

22/11/1928 – 93 ans
Mme KROMMENACKER
Laurette, née LANG

25/11/1932 – 89 ans
Mme FEIOT Paulette
née LITZELMANN

27/11/1936 – 85 ans
Mme LAUER Marie
née MOSSBACH

29/11/1934 – 87 ans
Mme HAENNEL Bernadette
née SCHMITT

C'est avec plaisir que nous avons écouté et partagé beaucoup de souvenirs d'une vie bien remplie.





Collecte de biodéchets

Nouveaux points d'apport volontaire de biodéchets

Conformément à la réglementation, le Smictom de la région de Saverne a mis en place le tri à la source des biodéchets sur son territoire et il déploie maintenant de nouveaux points d'apport volontaire plus propres et plus accessibles. Le tri des biodéchets, qui représentent 30 % de nos bacs orange, ainsi que la méthanisation comportent de nombreux avantages.

Du nouveau...

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire dite AGECE fixe un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets à tous au 31 décembre 2023.

Suite à une expérimentation démarrée en 2018, le Smictom de la région de Saverne a décidé de pérenniser la collecte des biodéchets dans les communes ayant plus de 50 foyers en habitat collectif. Pour ce faire, de **nouveaux points d'apport volontaire** plus propres et plus accessibles seront déployés dans les 13 communes concernées à la rentrée. En parallèle, des placettes de compostage collectif sont mises en place sur le reste du territoire.



Nouvelles consignes de tri

Autorisés :



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les restes de repas



Les os, viandes et poissons en petite quantité



Les pains et croûtes



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)



Les fromages

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...



Les coquillages et crustacés



Les huiles, condiments, liquides



Les emballages, films plastiques, capsules de café



Les déchets verts du jardin

Les sacs plastique sont interdits

Seuls les sacs en amidon ou papier kraft sont acceptés



Pourquoi trier les biodéchets

Les biodéchets représentent environ 30 % du bac orange, le trier permet donc d'**alléger** ce bac et de **réduire les nuisances** qu'ils entraînent, notamment les odeurs.

À compter du 1er août 2021, les biodéchets de notre territoire seront traités sur l'unité de méthanisation METHA'CO à Marlenheim, créée par des agriculteurs alsaciens. Or la méthanisation permet de **lutter contre le changement climatique** car elle contribue à **réduire nos émissions de gaz à effet de serre** : le biogaz produit peut être utilisé en remplacement de ressources fossiles et le procédé de méthanisation permet de capter le méthane produit lors de la décomposition de la matière organique.

Pour connaître tous les avantages du tri des biodéchets et de la méthanisation :

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guid-e-pratique-methanisation-en-10-questions.pdf>

Retrouvez la carte des points d'apport volontaire de biodéchets sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr





BIODÉCHETS : bacs Points d'Apport Volontaire



De nouveaux **bacs PAV** pour vos biodéchets ont été mis en place par le SMICTOM de Saverne pour remplacer les bacs existants et rendre l'accès plus propre et plus accessible.



Deux nouveaux emplacements ont été prévus au bas du village vers Rosenwiller, ainsi que près du collège de Dettwiller qui pourront recueillir vos biodéchets.

Pour rappel vous pouvez déposer vos déchets sur les différents sites ci-dessous :

- Place de la Gare (déplacement près des autres bacs de tri au fond du parking)
- Rue du Général Leclerc sur le petit parking
- Rue Marie Curie près du collège
- Rue du Château devant l'école élémentaire
- Rue de la Fontaine
- Rue de Steinbourg

Merci de bien respecter les consignes de tri et de signaler tout problème concernant ces PAV au Smictom de Saverne.

Audrey K. Vice-présidente du SMICTOM

WORLD CLEAN DAY

- Le mouvement citoyen du **WORLD CLEANUP DAY** est né en ESTONIE en 2008, son objectif est de fédérer l'ensemble de la société autour d'un projet commun :
- **NETTOYER NOTRE PLANÈTE** de ses déchets sauvages lors de la Journée mondiale, en réunissant 5% de la population mondiale.



La Commune de Dettwiller a participé pour la deuxième année à ce grand rassemblement en invitant les habitants et les associations de la commune à se mobiliser pour cette cause et en voulant surtout sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux problématiques liées à la pollution. Nous avons profité également de cette journée pour enlever les herbes indésirables qui fleurissent un peu partout.

Merci à tous les habitants, associations qui se sont mobilisés pour cette grande cause et qui ont donné de leur temps pour que Dettwiller-Rosenwiller soit un bourg où il fait bon vivre !



Alevinage truitelles

C'est avec plus de 2 mois de retard en raison des crues successives de la Zorn que l'association Zorn Ried a enfin pu réaliser son opération annuelle d'alevinage de la Zorn. C'est donc le 30/07 que plus de 2000 truitelles fario de souche baerenbach ont repeuplé notre Zorn sous l'œil émerveillé de notre photographe du jour, la jeune Cathleen Kalck.

Rappelons que ces alevins sont produits à Obenheim à la pisciculture fédérale dirigée par Martin Gerber natif de Dettwiller

A propos de la photo de couverture du bulletin municipal de juin 21 « les iris », cette photo figurait en plus petit dans le bulletin de juillet 2019 dans la rubrique environnement photo prise le 31/5/19 par Médard Fristch.

Ces iris sont en fait des iris de Sibérie plantés par les pêcheurs lors de l'aménagement du plan d'eau en 2008 et provenant d'une culture en pépinière. Iris Sibérica de son nom scientifique est une plante protégée au niveau national par l'arrêté du 15/9/1982 relatif à la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire qui précise « il est interdit de détruire, de couper, ou d'enlever, de colporter etc... tout ou partie des espèces énumérées dans la liste » encore fallait-il en informer nos cygnes qui s'étaient empressés de tout saccager.



Cette situation ne pouvant devenir pérenne, les pêcheurs viennent d'installer un îlot flottant sur le plan d'eau du Schweinlager, autre site fréquenté par nos beaux oiseaux, en espérant qu'ils voudront s'y installer l'année prochaine. Ils y trouveront beaucoup plus de tranquillité pour élever leur nichée qu'à côté de l'air de jeu beaucoup trop bruyante, d'autant plus que toute la rive gauche du site est réservée à l'avifaune.

Pêche électrique



Cet inventaire piscicole est réalisé tous les 2 ans par le BE Dubost environnement sur plusieurs cours d'eau du département dont la Zorn à Dettwiller. Et, plus encore que les années précédentes, il était intéressant de voir quel était l'impact sur la faune aquatique mais aussi sur la flore, des nombreuses crues subies pendant toute cette période estivale. Si la flore, en particulier les renoncules aquatiques ont effectivement été touchées sur cette partie rectiligne de la Zorn, au Rosenwiller Mattenthal, la faune piscicole est toujours présente en nombre sur ce tronçon.

18 espèces de poissons ont ainsi été dénombrés dont des gobies à tache noire, cette espèce indésirable, qui pullule actuellement sur tout le bassin de la Zorn et même le barrage de la speck n'a pas empêché ces petits poissons de coloniser ce site. Ce gobie à tache noire sur la nageoire dorsale ressemble à un chabot et ne doit pas être remis à l'eau.



CAP SUR LA RENTRÉE 2021-2022



485 élèves ont fait leur rentrée

Sur le fond de protocole sanitaire de niveau 2*, avec un respect des mesures barrières, qui caractérise une fois de plus cette rentrée 2021.

Le Conseil Municipal ainsi que les services municipaux **souhaitent une excellente année scolaire à tous les élèves !**

*<https://www.education.gouv.fr/année-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement>

Quelques chiffres et dates sur les écoles de DETTWILLER

- Ecole maternelle 92 élèves ;
- Ecole élémentaire 170 élèves ;
- Collège 223 élèves.

	Dates de fin de cours	Dates de reprise
Rentrée		Jeu 02/09/2021
Vacances de Toussaint	Samedi 23/10/2021	Lundi 08/11/2021
Vacances de Noël	Samedi 18/12/2021	Lundi 03/01/2022
Vacances d'hiver	Samedi 05/02/2022	Lundi 21/02/2022
Vacances de printemps	Samedi 09/04/2022	Lundi 24/04/2022
Pont de l'Ascension	Mercredi 25/05/2022	Lundi 29/05/2022
Vacances d'été	Jeu 07/07/2022	

À VOS VÉLOS !

En attendant le déploiement général des stationnements à vélos au sein de notre commune (écoles, salle polyvalente, périscolaire, commerces...), un garage à vélo avec 6 emplacements a été installé à l'école élémentaire pour la rentrée.

Celui-ci est situé à l'avant droit de l'école, à proximité de l'entrée de l'école de musique.

En espérant que cela favorisera les déplacements à vélo des petits... et des plus grands.

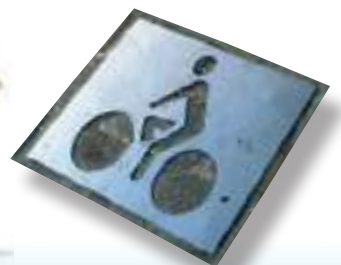
Il est utile de rappeler quelques règles importantes :

- **Ne laissez pas** votre enfant **se déplacer à vélo sans casque**. Celui-ci **protégera la tête** de votre enfant en cas de chute. Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans !
- **Avant de laisser votre enfant se déplacer** ainsi, vérifiez que la **taille du vélo est adaptée** (ni trop grand, ni trop petit). Vérifiez également **l'état du vélo** et notamment le

système de freinage et d'éclairage (catadioptre rétro-réfléchissant sur les pédales et les rayons, éclairage avant et arrière).

- Bien que le râtelier soit situé à proximité des salles de classe, les **vélos doivent être attachés au support métallique** à l'aide d'un antivol, ceci afin d'éviter de mauvaises surprises ! Pour votre enfant, choisissez de préférence un antivol à code, évitant ainsi la perte des clefs.

- **Accompagnez votre enfant lors de ses premiers déplacements** pour l'aider à **identifier la signalisation, les risques...**





ATELIER MAISON À JOUER !



Suite au succès de l'atelier Happy'Tab
LA COMMUNE DE DETTWILLER
VOUS INVITE À

L'ATELIER MAISON A JOUER !

Prendre du plaisir, partager un moment de convivialité, faire des rencontres en maintenant et stimulant ses capacités intellectuelles et physiques

Se sensibiliser à des questions variées sur l'hygiène, la santé, l'alimentation, la vie dans la cité... autour d'un jeu de société !

Animé par le Service d'Animation/Prévention
de l'Abrapa :

Les vendredis
5, 12 et 19 novembre de 14h à 16h

A la Mairie de Dettwiller
23 Rue de la Gare, 67490 Dettwiller

Renseignements et inscriptions à auprès de la Mairie
au **03 88 91 40 21**

Sur inscription uniquement / Gratuit (financé par La
Conférence des Financeurs d'Alsace)



les Ateliers abrapa
Prévention

ATELIER MÉMOIRE EN JEU !



LA COMMUNE DE DETTWILLER
VOUS INVITE À

L'ATELIER MEMOIRE EN JEU !

Entraîner son cerveau à partir d'une méthode amusante et ludique sur tablette tactile !

Chaque séance de 2h se compose d'apports théoriques, de petits jeux collectifs, d'utilisation d'un programme de stimulation cognitive sur tablette tactile de manière individuelle et adaptée à chacun et de temps d'échanges.

L'atelier se déroule en petit groupe de 10 participants maximum, permettant la convivialité et l'accompagnement individuel de chaque participant.

Animé par le Service d'Animation/Prévention
de l'Abrapa :

Les vendredis du
7 janvier 2022 au 11 février 2022
de 14h à 16h

A la Mairie de Dettwiller
23 Rue de la Gare, 67490 Dettwiller

Renseignements et inscriptions à auprès de la Mairie
au **03 88 91 40 21**

Sur inscription uniquement / Gratuit (financé par La
Conférence des Financeurs d'Alsace)



Solidarité



L'association de tous les
Assurés sociaux

RETRAITES : COTISATION SOCIALES

Les cotisations sociales (CSG, CRDS, Assurance Maladie) sont de 9,10 % pour la pension de base et 10,10 % pour la retraite complémentaire. Les retraités peuvent en être exonérés à condition que leur revenu fiscal de référence soit inférieur au barème. La notion d'imposition ou non-imposition n'est plus prise en compte.

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

La durée maximale des droits accordés aux personnes handicapées par les commissions des droits et de l'autonomie est allongée par un décret du 24 décembre 2020. Certains droits (AAH, Carte mobilité inclusion mention "invalidité", RQTH) seront attribués sans limitation de durée pour les personnes dont le handicap est irréversible.

TAXES D'HABITATION

Peuvent bénéficier des conditions d'exonération, les personnes âgées de plus de 60 ans, les veufs/veuves quels que soient leur âge, les invalides 2e ou 3e catégorie, les bénéficiaires de l'ASI ou de l'ASPA à condition que leur

revenu fiscal de référence soit inférieur au barème, vous devez également vivre seul ou avec votre conjoint ou soit des personnes remplissant les mêmes conditions fiscales.

Pour tous RENSEIGNEMENTS, ADHÉSION, DÉMARCHES, RDV à la permanence de L'UNIAAT

DATES DE PERMANENCES UNIAAT :

La section DETTWILLER tient sa permanence tous les troisièmes jeudis des mois impairs, donc la prochaine aura lieu le jeudi 16 septembre 2021 de 10h00 à 12h00 et la suivante le 18 novembre 2021 au Club House du Club des Jeunes de Rosenwiller.

Naturellement les personnes ou membres ayant un besoin urgent de dossier peuvent se rendre dans les points suivants :

ATTENTION

POUR INGWILLER, CHANGEMENT D'ADRESSE :

MAISON FRANCE SERVICE, 1 PLACE DU MARCHÉ

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
INGWILLER	02 - 07 14 - 22 - 30	07 - 12 19 - 27	02 - 10 24 - 30	09 - 14
DOSENHEIM	21	/	16	/
SAVERNE	/	05	/	07
STEINBOURG	21	/	16	/
MONSWILLER	/	19	/	21

Les personnes souhaitant se rendre à ces permanences (si DETTWILLER n'a pas de date qui leur convient) doivent impérativement téléphoner au siège à Strasbourg pour prendre RDV (03 88 15 00 05)

Jean-Claude ACKER



L'IMMIGRATION SUISSE (3) Les Calvinistes dans les recensements

Neuf recensements de la population sont disponibles sur le site Ellenbach des Archives départementales du Bas-Rhin. Quatre de ces recensements prennent en compte la religion des habitants.

1841 : 113 calvinistes 1851 : 84 calvinistes

1846 : 102 calvinistes 1885 : 17 calvinistes

Le recensement 1936, consulté aux archives du Bas-Rhin, ne comporte plus de calvinistes.

Recensement de 1841

En 1841, Dettwiller compte 113 réformés soit 6% de la population.

A Rosenwiller, nous avons un patronyme Stuter réparti en 2 foyers :

- Jean et son épouse Anne Humann de Imbsheim. Les 8 arrière-grand-parents ont une origine suisse.

- Pierre, son épouse Maria Eckenfels et leur fils Jean

A Dettwiller, 108 personnes se déclarent de confession calviniste réformée. Elles sont réparties dans une soixantaine de foyers¹

10 familles complètes (Mari + Femme + enfants, un des parents pouvant être décédé avant 1841)

PAULI Jean & ROEMER Elisabeth+ (neveu de Jean-Jacques)

PAULI Jean-Jacques+ & ZIMMERMANN Barbe

ROERMER Chrétien+ & HAAS Marie Catherine

KREIB Jacques & HUBER Elisabeth

ZIMMERMANN Michel & ROEMER Sophie

LANTZ Georges & PETER Madeleine

LANTZ Georges & HAAS Madeleine

LANTZ Jean & HASS Elisabeth

BRUBACHER Henri père & STUTER Salomé

HUNTZICKER Jacques & DICK Louise

Deux familles dont le père est calviniste, la mère luthérienne et les enfants calvinistes.

HOFFMANN Frédéric & WILD Catherine

HAAS Michel & HUBER Marie

Pour les autres familles, l'un des parents est calviniste et l'autre luthérien. Les enfants sont luthériens.

On trouve les patronymes connus parmi les premiers immigrants :

Roemer, Lantz, Hoffmann, Haas, Huber, Pauli, Schneider, Zimmermann, Huntzicker, Firer.

Mais on trouve également des patronymes nouveaux :

ECKI Philippe Jacques. Il a épousé Marie Catherine ARNOLD, fille de Jacques ARNOLD. Le couple habitait à l'endroit du Carrefour Express. L'origine de Philippe Jacques ne m'est pas connue.

JUNG. La famille JUNG descend de JUNG Johann Georg originaire de Bischwiller. Son fils était Bleicher à Rosenwiller et a épousé une Anna Catherine WEISS.

WOLLENWEBER, l'épouse du maire Ledermann. Sa famille est originaire du Palatinat.

BRUBACHER ou Bruppacher. La famille est originaire de Suisse (Ottenbach Canton de Zurich) avec un séjour à Tieffenbach avant de s'établir à Dettwiller.

MULLER Vve ROEMER Pierre. La mère est une descendante des Merz

Herrschaftliche Meyer de Rosenwiller.

WITTNER Matthias. Il est originaire de Cosswiller.

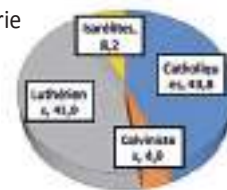


Recensement de 1851

Rosenwiller ne compte plus qu'un seul habitant calviniste : Jean STUDER âgé de 79 ans.

A Dettwiller, le nombre de familles calvinistes complètes a baissé :

- Pierre HAAS et son épouse HUNTZIGER Marie
- LANTZ Georges et Madeleine HAAS
- LANTZ Jean et Elisabeth HAAS
- LANTZ Elisabeth et ses 2 filles
- ZIMMERMANN Michel et Sophie ROEMER
- KREIB Jacques et Elisabeth HUBER



On compte 13 épouses dont le mari est luthérien et 25 époux calvinistes dont la femme est luthérienne. Les enfants sont luthériens. Une famille fait exception HOFFMANN Barbe est calviniste, son mari Michel FORRER luthérien. Le garçon Michel 14 est calviniste et la fille Louise 11 ans luthérienne. S'ajoutent quelques couples âgés vivant seuls et des personnes célibataires habitant chez un frère ou une soeur.

Aucune nouvelle famille ne s'est ajoutée.

Recensement de 1885

En 1885, seules 17 personnes se déclarent de religion réformée sur 2029 habitants soit 0,8% de la population.

Nous retrouvons les grandes familles calvinistes :

LANTZ Georges 1 rue de Strasbourg. Son épouse est luthérienne

Jakob 7 rue des Forgerons. Son épouse est luthérienne

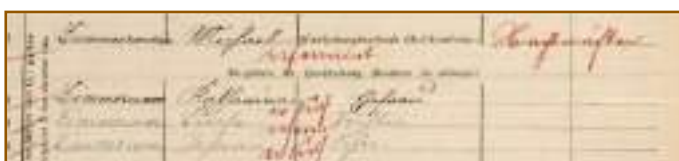
Georg 9 rue des Forgerons. Ep. et enfants luthériens

Friedrich 8 rue du Château Ep. réformée, enf. luthériens

HAAS Peter 49 rue de Strasbourg Ep et enfants luthériens

HUNTZICKER Georg 6 rue du Soleil Epouse et enfants luthériens

ZIMMERMANN Michel Oberdorf 4 -rue des Vosges Epouse luthérienne, fille réformée, fils luth.



De nouveaux noms apparaissent :

FORRER Heinrich 13 rue du Château Epouse et enfants ;

SCHEER Mathias Werkmeister Weichbild 5 (extra-muros) ; épouse réformée, enfants luth.

BALLIET Jakob Schneidermeister 9 rue de la Gare, son épouse Marguerite née Girardin est également réformée.

Alfred Kleitz

Les sportifs de la section CAP LIBERTÉ Dettwiller ont repris du service



Après une période où le calendrier des courses hors stades était quasi désert, les coureurs du CAP (Course A Pied) étaient dans leurs starting blocks pour la reprise du 20 juin 2021. Cette date correspondait au marathon du vignoble d'Alsace, mais comme les règles sanitaires avaient quelque peu perturbé l'organisation de l'épreuve, les sportifs de la section avaient décidé de courir les distances du 10km, du semi-marathon (21.1km) et du marathon (42.195km) aux alentours de Dettwiller et Steinbourg. Il y a de la place dans notre belle campagne, et en plus « *c'est vraiment choli bôô* » le long de la Zorn. Une quinzaine de coureurs a transpiré en douceur dans la

joie et la bonne humeur. Certains avaient prévu des costumes chauds pour corser un peu l'aventure et avoir l'air de vrais Stroumpfs.

L'équipe CAP Liberté Dettwiller est aussi un partenaire de l'ASCADIE (Association Sportive Culturelle et Amicale pour Personnes Déficiées d'Ingwiller et Environs). Les dons récoltés lors des dernières séances d'entraînement ont été reversés intégralement à cette association.

Les Foulées de Dettwiller 2021 ont dû être annulées à cause des règles sanitaires en vigueur, mais les coureurs du CAP vous donnent rendez-vous pour l'édition 2022.

PRATIQUEZ LE TIR À L'ARC !



Le tir à l'arc est un sport qui nécessite calme, concentration et maîtrise de soi. Il enseigne responsabilité aux plus jeunes et humilité aux plus âgés.

Pour profiter d'une ambiance conviviale, venez nous rejoindre tous **les mercredis** (y compris durant les vacances scolaires) **de 16 à 19 hrs à :**

**l'ACS St Jacques de DETTWILLER,
29 rue des Vosges**

Nous disposons à cette adresse d'un terrain de tir extérieur utilisé à la belle saison et d'une salle chauffée en hiver.

- Le matériel (arc et flèches) est prêté gratuitement.
- Les premières séances sont gratuites et sans engagement.
- Le club est affilié à la Fédération française de tir à l'arc (FFTA)

Infos et contact : 03 88 91 47 65



Parce que la
CULTURE EST ESSENTIELLE...
Des artistes, des associations...
Des liens...

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNE DE DETTWILLER MONSWILLER ET SAVERNE

Disciplines enseignées :

- Polyphoniques : piano, orgue, guitare acoustique, harpe ;
- Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, viole de gambe ;
- Bois : flûte traversière, flûte à bec, hautbois, basson, clarinette, saxophone ;
- Cuivres : trompette, cor d'harmonie, trombone, baryton, tuba ;
- Percussions, batterie ;
- Chant ;
- Instruments amplifiés : guitare électrique, guitare folk, guitare basse ;
- Culture musicale : éveil musical, formation musicale ;
- Pratiques collectives : orchestres, ensembles vocaux, ateliers et ensembles instrumentaux.

Pour plus de renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas prendre contact directement avec l'école de musique :

03 88 91 32 25

ecole-musique@mairie-saverne.fr

La Musique Municipale de DETTWILLER
organise un **CONCERT**
Samedi 20 novembre
à 20h15
Au Foyer Saint-Jacques
29 rue des Vosges
Billetterie : Caisse du soir

Alasca Media présente :

MONIKA MARTIN
Samedi 11 décembre 2021
Eglise de Dettwiller

Billetterie :
Tabac Kärcher 03 88 71 93 73
Remy Staebel 06 61 40 94 82

Tarif : 28€
Ouverture des portes à 18h00
Début du concert à 20h00
Placement numéroté assis.

**MUSIQUE MUNICIPALE
DE DETTWILLER**

Pour sa reprise, après 1 an et demi d'interruption,
l'Ensemble Vocal de Dettwiller recrute de nouveaux choristes
pour renforcer les différents registres (soprano, alto, ténor, basse).

Les répétitions ont lieu le
Mardi à 20h15
dans la salle du Hohgraben
(place de l'Eglise) à Dettwiller.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :
06 84 96 11 75

MESSTI

Du **27 août au 31 août** s'est déroulé le traditionnel Messti de notre commune, malgré des conditions sanitaires très strictes.

Le messti reste un rendez-vous incontournable, derniers instants de détente et d'amusement pour petits et grands avant la rentrée.

Pendant 5 jours la cour de l'école a vécu au rythme effréné de la musique des manèges, des autos tamponneuses. Les festivités ont démarré vendredi soir avec le feu d'artifice.

Dimanche la traditionnelle brocante a pris ses quartiers rue du Château et rue des Vosges, la météo mitigée n'a pas découragé le public.

Le marché local du dimanche s'est tenu sur la place de

l'église permettant aux passants de découvrir les différents producteurs et traiteurs présents sur le marché.

Grands et petits ont pu découvrir une autre façon de s'amuser avec de grands jeux en bois installés dans les jardins de l'ACS et sur la place de l'Église ou créer un mur en lego, une animation proposée par la Ludette.

Merci à nos associations dynamiques qui, par leur présence et ce malgré un protocole sanitaire contraignant ont permis aux visiteurs de se restaurer sur place.

Merci à l'UMPS (unité mobile de premiers secours) pour leur présence.

Merci au service technique, fortement mobilisé pour tout remettre en ordre en une journée.





Mise à jour du PAPI Haute Zorn : Donnez votre avis !

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Haute Zorn, labellisé en 2013, fait aujourd'hui l'objet d'une mise à jour et d'une prolongation.

Afin d'assurer la traçabilité des modifications effectuées sur la programmation, le chiffrage et la nature des actions au cours de la mise en œuvre du PAPI, un dossier est constitué et fera l'objet d'un réexamen par l'instance de labellisation des PAPI.

Ce dossier est composé de différentes pièces (résumé, bilan du PAPI sur ses premières années de mise en œuvre, rappel de la stratégie initiale, stratégie actualisée, etc.).

Dans le respect du cahier des charges PAPI en vigueur, une phase de consultation du public doit intervenir dans le but d'associer la population et les acteurs du territoire à la démarche et en ce qui concerne le PAPI Haute Zorn, aux modifications apportées au programme initial.

Le SDEA lance une consultation du public sur le PAPI Haute Zorn actualisé pendant un mois, du 10 septembre au 10 octobre 2021.

Chacun d'entre vous, citoyen et acteur du territoire, êtes sollicités pour exprimer vos remarques, poser des questions sur le programme d'actions actualisé.

Retrouvez les différentes pièces du dossier PAPI Haute Zorn mises à disposition pour la consultation et un formulaire vous permettant de vous exprimer à cette adresse :

https://www.sdea.fr/index.php/fr/?option=com_content&view=article&layout=edit&id=178

Une version papier des pièces mises à disposition pour la consultation est également disponible au centre **SDEA de Saverne 5 Rue de l'Artisanat, 67700 Saverne.**

A l'issue de la consultation et de l'échange avec l'ensemble des élus et partenaires du PAPI Haute Zorn, un rapport synthétisant les observations du public et les suites données sera constitué et mis à disposition sur le site internet du SDEA.

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE de Strasbourg à Dettwiller Rosenwiller

Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme ont vocation à réfléchir la ville de demain pour l'adapter aux besoins de ses habitants et aux enjeux de société en constantes évolutions. La transition écologique, énergétique, numérique, en d'autres termes « sociétale » que nous vivons aujourd'hui, est une période charnière qui nous oblige, surtout lorsque nous sommes en responsabilité, à réfléchir aux évolutions et à la manière dont nous voyons notre « *Vivre ensemble* » demain.

Après quelques échanges riches entre enseignants de **L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG** et des élus de la commune, cette école et ses enseignants nous font l'honneur de retenir notre territoire communal pour y faire travailler des étudiants en architecture dans le cadre du cursus de formation professionnelle continue.

Ces étudiants en master en architecture, accompagnés et guidés par leurs enseignants, nous font l'honneur de « réfléchir notre ville de demain », avec leurs regards extérieurs et

professionnels, à des scénarios ou des hypothèses de projets qui pourraient répondre aux enjeux d'avenir sur notre territoire.

Les habitants qui le souhaitent pourront évidemment apporter leurs contributions dès le début de ce travail en échangeant directement avec les étudiants dans les rues de notre commune dès le samedi 10 octobre, et ensuite à travers la concertation qui sera menée, concertation qui sera l'occasion de partager ce travail, pour l'enrichir avec le regard et les réflexions de l'ensemble des habitants.

Nous sommes impatients d'accueillir ces étudiants et enseignants sur notre commune, et vous prions de bien vouloir leur réserver un accueil chaleureux et riche en échanges pour ce beau projet que l'on pourrait appeler « **Dettwiller horizon 2050** ».

*Les élus de la commission
aménagement et transition écologique*



À vos Agendas



BABELSTUB

Reprise des réunions à partir du **5 octobre** à l'école de Rosenwiller.

Pour plus d'informations contacter la Mairie.



Nous nous retrouverons avec nos lanternes

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021
à partir de 17h

pour le traditionnel défilé suivi d'un repas.

Nous communiquerons sur notre site Facebook : Aux petits bilingues de Dettwiller et via les panneaux d'affichage de la Mairie.

En attendant, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante :

dettwiller@eltern-bilinguisme.org

Belle rentrée à tous les enfants !

Eltern Dettwiller

• 11 novembre

Commémoration de l'Armistice
Place de l'Eglise

• 22 novembre

Inauguration de la
Borne Serment de Koufra
à 10h30
au collège de Dettwiller



Fête de Noël
de nos aînés

Le repas de Noël aura lieu le

05 décembre 2021

Au Foyer Saint-Jacques,

Si les conditions sanitaires le permettent

Décorations de Noël



Afin d'embellir notre commune, l'équipe s'occupant des décorations fait appel à la générosité des habitants qui pourraient fournir des branches de sapin, de bouleau et des rondins de bois. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

D'avance, nous vous en remercions !

MARCHÉ DE NOËL 3.2.1 CANDIDATEZ !

Cette année le marché de Noël aura lieu le
samedi 11 décembre 2021
de 16h à 21h.

L'appel à candidature des
exposants est lancé.

Il se clôturera le **29/11/2021**.

Si vous êtes intéressé(e)s pour occuper un des emplacements, merci de récupérer votre dossier en Mairie ou par mail : info@dettwiller.fr.